Rapport public Parcoursup session 2025

Université Paris Nanterre - Licence - Géographie et aménagement - Parcours Cursus master en ingénierie (CMI) : Transition, territoires, participation

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Nanterre - Licence - Géographie et aménagement - Parcours Cursus master en ingénierie (CMI) : Transition, territoires, participation (27084)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Licence - Géographie et aménagement - Parcours Cursus master en ingénierie (CMI) : Transition, territoires, participation (27084)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	69	47	47	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Licence - Géographie et aménagement - Parcours Cursus master en ingénierie (CMI) : Transition, territoires, participation (27084)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	39	29	29	7	53,8 %
			Masculin	30	18	18	6	46,2 %
			Total	**69**	**47**	**47**	**13**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Licence - Géographie et aménagement - Parcours Cursus master en ingénierie (CMI) : Transition, territoires, participation (27084)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	19	8	8	4	30,8 %
				AB	20	17	17	5	38,5 %
				B	15	14	14	3	23,1 %
				TB	9	6	6	1	7,7 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**65**	**46**	**46**	**13**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	**2**	**0**	**0**	**0**	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	0	
				AB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	2	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Nanterre - Licence - Géographie et aménagement - Parcours Cursus master en ingénierie (CMI) : Transition, territoires, participation (27084)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	44	35	35	9	69,2 %
			En réorientation	15	8	8	1	7,7 %
			Non scolarisés	10	4	4	3	23,1 %
			Total	**69**	**47**	**47**	**13**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Nanterre - Licence - Géographie et aménagement - Parcours Cursus master en ingénierie (CMI) : Transition, territoires, participation (27084)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*				
		Baccalauréat Pro	*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité
À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Sciences humaines, sociales, littéraires	Moyennes et appréciations montrant des résultats satisfaisants dans les disciplines de sciences humaines et sociales, et/ou littéraires	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie et capacité d'initiative	La commission sera sensible aux qualités d'autonomie et à l'esprit d'initiative dont fera preuve le candidat.	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie et capacité d'initiative	La commission sera sensible aux qualités d'autonomie et à l'esprit d'initiative dont fera preuve le candidat.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet.	Les candidats doivent démontrer, dans leur projet motivé puis lors de l'entretien, (i) de leur bonne connaissance du projet pédagogique du CMI-TTP (cmi-ttp.parisnanterre.fr) (ii) de l'adéquation entre projet personnel et la formation, (iii) d'une bonne compréhension des modalités spécifiques du CMI.	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements citoyens et écologiques	La commission sera sensible à l'engagement du candidat dans des associations locales, culturelles, sportives… particulièrement les engagements concernant la démocratie locale, la participation et ceux en faveur de l'écologie.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidatures ne présentant pas une compréhension suffisante du projet pédagogique n'ont pas été retenues.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

A/ Une première sélection a été effectuée à la lecture des projets motivés. Si ceux-ci ciblaient explicitement le CMI-TTP, qu’ils mentionnaient un intérêt pour la géographie, l’environnement, les inégalités sociales, le développement local, et qu’ils montraient une connaissance de notre projet pédagogique (tel que détaillé sur notre site internet cmi-ttp.parisnanterre.fr), ils étaient retenus pour un entretien oral. 63 candidats ont rempli ces critères et ont été convoqués à un oral.

B/ Les entretiens oraux ont eu lieu en mai 2025 et se sont déroulés en visioconférence. Les candidats étaient reçu par l’un des quatre jurys. Les questions posées étaient du type :

1/ Pouvez-vous vous présenter, votre projet de formation, personnel, professionnel ?

2/ En quoi le CMI-TTP vous permettra de mener à bien/ correspond à votre projet personnel ?

3/ Comment la géographie permet d’aborder les questions de transition écologique ?

4/ Qu’est-ce que la participation pour vous ?

5/ Avez-vous une idée d’organisation où vous pourriez réaliser votre stage à la fin de la L1 ?

6/ Après les trois années de licence, quel master voudriez-vous faire ? (rappel si besoin : le CMI s’appuie sur le master GAED et ses trois parcours Gestion de l’eau, Santé, Nouvelles ruralités et agriculture).

Le jury a évalué la prestation orale des candidat.es selon quatre critères :

- Connaissance du projet pédagogique, des principes et objectifs de la formation (transition, écologie, inégalités, territoires, participation, types de débouchés…) ;

- Adéquation entre le projet personnel ou professionnel d'une part et le projet pédagogique du CMI-TTP d'autre part ;

- Compréhension des modalités spécifiques du CMI (20% travail supplémentaire à fournir par rapport au cursus standart, obligation d'effectuer des stages et au moins un séjour à l’étranger) ;

- Le projet de master du candidat doit être cohérent avec l'offre proposée par le CMI TTP (choix au sein du master de géographie entre trois parcours : gestion de l'eau, nouvelles ruralités et agriculture, territoires-villes-santé)

51 candidats ont été auditionné.e. Ils ont reçu une note sur la motivation qu'ils ont montré durant l'entretien, en fonction des critères exposés : 10, 15 ou 20. Les candidats ayant obtenu la note de 10 n'ont pas été classés, leur projet ne correspondant pas au CMI-TTP. 47 candidats ont été classés à l'issue de l'entretien oral. La note orale a compté coefficient 4 dans le classement final des candidats, et les moyennes des bulletins dans les matières de sciences humaines et sociales et littéraires coefficient 1 dans le classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Notre critère principal de sélection, loin devant les autres, est la motivation du candidat, que nous essayons d'objectiver à la lecture d'abord des projets motivés, et surtout lors de l'entretien oral. Les 47 candidatures classées qui ciblaient explicitement le CMI-TTP dans le projet motivé et à l'oral ont toutes été appelées. Il est donc absolument essentiel, avant d'émettre le vœu pour notre formation, de se renseigner sur ses objectifs et contraintes : visite du site web (cmi-ttp.parisnanterre.fr), JPO, écrire aux enseignants (cmi-ttp[at]liste.parisnanterre.fr) et aux ambassadeurs étudiants (ambassadeurs-etudiants-cmi-ttp[at]liste.parisnanterre.fr)

Nous encourageons très vivement les candidats à émettre un vœu pour la licence de géographie-aménagement de Nanterre, formation support du CMI, en même temps qu'au CMI-TTP.

Signature :
Caroline ROLLAND-DIAMOND,
Président de l'établissement Université Paris Nanterre